



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 12 février 2008

Comité prospectif issu
de l'ODDC

Thème : Développement spatial

1. Métropolisation et mise en réseau d'acteurs et d'équipements

Selon les participants, la centralité briochine est un fait dans le département, notamment en raison de son poids démographique et de la concentration des centres administratifs sur la ville. Cependant, selon eux, les Costarmoricains ne souhaitent pas renforcer cette centralité en jouant la carte d'une métropolisation briochine mais préfèrent concevoir le département comme une métropole structurée par un réseau de villes moyennes et de petites villes.

Cette appréhension du département en réseau s'applique également à la conception de l'action culturelle défendue par les participants. Notamment, ils ont pointé le paradoxe de l'agglomération briochine avec d'un côté une paupérisation des équipements au sein de la ville centre alors que les communes périphériques se dotent d'un nombre croissant d'équipements. Face à cette situation, ils ont insisté sur la nécessité de mettre en réseau tous les acteurs et tous les équipements existants de l'agglomération.

Plus globalement, le groupe a préconisé la mise en réseau de l'ensemble des équipements culturels du département, que ce soit en zone littorale ou dans les terres. Actuellement, les réseaux culturels existants sont principalement gérés par l'Etat (scènes nationales,...), or la tendance est à son désengagement. Pour que ce réseau puisse se développer, il faut donc qu'il y ait une solidarité entre les différents lieux culturels, les plus puissants économiquement soutenant les plus faibles. Les nombreux artistes et agents culturels présents sur le département pourraient alors être à l'origine d'une dynamique collective afin de promouvoir l'action culturelle costarmoricaine dans son ensemble, autant les petits événements locaux que les grands festivals, au niveau national, voire international.

Cette mise en réseau pourrait s'appuyer sur un centre ressource à Saint-Brieuc, facilement accessible, qui jouerait un rôle de vitrine de la dynamique culturelle du département. Certains pensent que ce lieu pourrait être construit avec le souci d'un geste architectural fort, représentant la modernité, et de portée internationale. L'emplacement du port du Légué a été évoqué à ce sujet.

Cet établissement aurait intérêt à se doter de ramifications sur tout le territoire afin d'assurer une meilleure irrigation culturelle du département, ce qui permettrait d'éviter l'isolement des structures présentes sur les petites communes, qui ont parfois du mal à faire vivre leurs équipements.

La mise en réseau des acteurs et des équipements du milieu culturel pourrait permettre aux artistes et aux équipes culturelles de mutualiser leurs moyens pour monter leurs spectacles et les produire, ou encore de se concerter autour de la programmation culturelle.

Les nouvelles technologies et notamment le numérique faciliteraient le développement de ce réseau en proposant de nouveaux modes collaboratifs.

Certains participants pensent également que pour que tous ces équipements culturels locaux fonctionnent plus régulièrement, il faudrait les professionnaliser. Il a été proposé à cet effet qu'un salarié puisse être dédié à quelques équipements, le centre ressource pouvant aussi offrir un service du type groupement d'employeurs.

Pour certains, cette volonté de coopération est déjà présente sur tout le territoire mais elle est parfois freinée par la volonté politique de certains élus qui préfèrent conserver leur autonomie. Les

participants pensent qu'il faut engager une concertation, une vision commune en terme d'aménagement culturel du territoire, a minima à l'échelle des communautés de communes.

2. Les relations du département avec les grandes villes bretonnes et Paris

Les participants pensent qu'il est nécessaire pour le développement culturel des Côtes d'Armor de travailler avec les grands équipements des villes bretonnes, comme le Quartz à Brest ou le TNB à Rennes. En effet, l'absence de grandes scènes nationales comme partenaires d'un spectacle peut parfois faire éliminer celui-ci d'une programmation ou lui faire perdre des conventions. Cependant, cette collaboration peut parfois être difficile du fait des différences de budget qui peuvent exister entre ces grandes salles et les petits équipements costarmoricains.

Mais pour le groupe, c'est surtout avec Paris qu'il est important de nouer des relations car cela permet de bénéficier d'une couverture médiatique des spectacles plus importante et de disposer de salles pour les répéter et les produire dans la capitale. Certains pensent que la présence d'un équipement culturel d'importance sur Saint-Brieuc pourrait favoriser les relations avec Paris, mais cet équipement concurrencerait les autres salles bretonnes.

Enfin, il serait judicieux de soutenir les acteurs culturels costarmoricains dans le développement de leur réseau européen et international.

3. Les enjeux du département en matière de transport

Le développement équilibré du département

Pour le groupe, il existe au niveau culturel comme touristique, une fracture importante entre les pôles du littoral que sont Lannion, Dinan et Saint-Brieuc et les zones rurales du département. L'enjeu pour les Côtes d'Armor serait donc selon eux de valoriser le centre de son territoire afin que le développement du département ne se fasse pas à l'avenir uniquement sur les zones littorales avec une désertification des terres.

De plus, les participants soulignent que s'il est très aisé de traverser la Bretagne d'Est en Ouest, partir des zones littorales vers le centre du département est beaucoup plus difficile. Selon eux, le choix de faire passer les lignes ferroviaires et la voie express par le Nord du département n'a pas été un bon choix pour l'aménagement et le développement du territoire. Il serait donc nécessaire de travailler au désenclavement des zones rurales du sud du département qui sont excentrées par rapport à ce réseau routier et ferroviaire, travail d'autant plus nécessaire que les difficultés de déplacement risquent de s'intensifier avec la hausse du prix des carburants.

La mobilité des artistes et de leur public

Les artistes sont amenés à beaucoup se déplacer et subissent de plein fouet la hausse du prix des carburants, tout comme leurs structures d'accueil qui sont censées les défrayer. Les participants pensent donc qu'il est nécessaire d'imaginer des lignes de crédits pour soutenir les projets culturels qui sont mobiles sur l'ensemble du département, afin que l'offre culturelle puisse se rapprocher des populations, y compris rurales. Ils ajoutent également qu'ils souhaiteraient que le Département, grâce à ses relations avec le Ministère des Affaires Etrangères, favorise la mobilité des artistes et des équipes artistiques hors de leur lieu d'origine, notamment en Europe, mais aussi à l'échelle mondiale. Actuellement, cette mobilité est freinée par des complications administratives et le nombre de représentations hors des frontières est limité.

Le groupe souligne que la mobilité du public risque elle aussi de pâtir de la hausse du prix des carburants car la population va de moins en moins être en mesure de se déplacer pour se rendre aux spectacles. Or, le prix du foncier sur les zones littorales ayant fortement augmenté ces dernières années, de nombreuses familles et jeunes ménages, amateurs de culture, ont dû partir s'installer dans les terres. Le coût des déplacements individuels représente donc pour eux un réel frein pour accéder aux spectacles, mais aussi à la vie sociale en général. En outre, de plus en plus de personnes

souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement durable et tendent donc à l'optimisation de leurs déplacements, ce qui peut également avoir un impact sur la fréquentation des spectacles.

Le développement des transports en communs

L'enjeu d'ici à 2020 serait donc d'inventer de nouveaux outils afin de rapprocher les spectacles de leurs publics (s'appuyer sur réseau de salles, spectacles itinérants,...). Les participants ajoutent qu'il faudrait développer les transports collectifs (navettes, cars, trains...) et mieux coordonner les horaires des spectacles et les horaires des transports. Par exemple, les horaires des trains ont pendant quelques années été adaptés aux horaires du théâtre de Saint-Brieuc. Si le Département souhaite inciter les habitants à utiliser les transports en commun plutôt que leur voiture, il faut également que l'offre de transports soit suffisante en termes de fréquence et de dessertes.

Afin de développer les transports en communs, le Département, avec le soutien de la Région, pourrait s'appuyer sur les anciennes voies ferrées qui irriguent une bonne partie du territoire mais qui actuellement ne sont plus en service. Les participants donnent l'exemple de deux localités suédoises qui ont réhabilité une locomotive afin de faire la liaison entre elles. Celle-ci utilise pour combustible le gaz méthane, gaz produit à partir des déchets verts de ces deux communes. Le groupe pense en outre que ces trains pourraient eux-mêmes faire l'objet d'un travail artistique.

Les participants proposent aussi que le Département mette en place des « bus-taxi » qui ne partent que lorsqu'ils sont pleins et dont les destinations soient adaptables. Ou encore qu'il développe la location de minibus, que ce soit pour le public ou pour les artistes eux-mêmes. L'agglomération toulonnaise finance par exemple la location d'un minibus aux groupes de dix ou quinze personnes qui souhaitent se rendre à un spectacle, sans que ce groupe soit une association ou un groupe constitué. Les participants ajoutent qu'à l'aide d'Internet il est assez facile de trouver des personnes qui souhaitent se rendre à un même spectacle. En outre, ce système a l'avantage de favoriser la création du lien social.

Synthèse des points qui apparaissent prioritaires pour les participants dans le cadre de la démarche prospective Côtes d'Armor 2020

- Considérer le secteur culturel comme l'un des éléments clé de la vie économique, sociale, et du développement touristique du département. Pour cela, il doit faire l'objet d'une forte volonté politique.
- Ancrer la politique culturelle dans une démarche de développement durable, éco-citoyenne.
- Etre force d'initiative dans les projets culturels en rapprochant le secteur privé et associatif.
- Créer de nouveaux lieux de culture ayant d'une part une ambition architecturale, et d'autre part l'ambition de croiser citoyenneté / art / culture.
- Développer un projet culturel départemental structurant qui prenne en compte l'ensemble des communes, fondé autant sur des lieux de création que sur des lieux de diffusion.
- Décloisonner les zones rurales du sud du département qui ne sont pas suffisamment mises en valeur comparativement aux grands pôles comme Saint-Brieuc ou Lannion. Faire vivre les différents équipements culturels qui se sont développés dans les petites communes.
- Raisonner en termes de territoire et de cohérence territoriale, non seulement à l'échelle départementale mais aussi régionale ou nationale.
- Favoriser la diffusion internationale des artistes costarmoricains.
- Ne pas négliger la culture bretonne.